

PUBLIC

action



Volume 10 - Numéro 1 - Printemps 2002



L'horticulture et l'embellissement des municipalités

- À lire dans ce numéro
- Le CERIU et le partage du savoir-faire
 - La réduction de la consommation du sel de voirie à Ville de Candiac

26^e édition du tournoi de l'ATPA

Jeudi le 1^{er} août 2002 au Club de golf Montcalm à St-Liguori



« Omnium Guy-Bergeron »



Pour réservation, veuillez communiquer avec M. Guy Bergeron au (514) 259-8890

PROGRAMME de FORMATION



BLOC

- 1 Les rôles du gestionnaire et l'importance de la communication
- 2 Leadership, mobilisation et résolution de problèmes
- 3 Animation et conduite de réunions
- 4 La gestion des ressources humaines
- 5 La gestion du temps et la gestion du changement
- 6 Les relations de travail
- 7 Processus d'appel d'offres et adjudication d'un contrat
- 8 Suivi d'un contrat et surveillance des travaux
- 9 Le citoyen d'abord : vers une approche client fructueuse
- 10 Les équipes autonomes et l'amélioration continue

Coût par personne :

Membre :

345,00 \$ + TPS + TVQ = **396,84 \$**

Non-membre :

395,00 \$ + TPS + TVQ = **454,35 \$**

Faire votre chèque ou votre bon de commande au nom de : ATPA-chapitre du Québec

Adresse d'envoi :

Cégep de Saint-Laurent,
Service de formation continue
Claude Rhéaume
625, avenue Sainte-Croix
Saint-Laurent (Québec) H4L 3X7

Tél. : (514) 747-6521 poste 288

Télec. : (514) 855-1941

Courriel : crheaume@cegep-st-laurent.qc.ca

Surveillez les prochaines parutions du PublicAction et le site Internet de l'ATPA pour les prochaines formations qui se donneront à l'automne 2002.

Table des matières

Les grands titres

6 L'horticulture et l'embellissement des municipalités : Sois belle et ...dis-le !

C'est le temps de l'année où nos municipalités se refont une beauté. Les tâches dites hivernales des employés municipaux vont ainsi céder le pas aux tâches printanières et estivales. Bref, on se prépare au branle-bas de l'embellissement ! Ville de Laval est citée en exemple dans ce numéro pour nous donner une vue d'ensemble de cette industrie dont la taille au Québec atteint le milliard de dollars juste à la consommation et qui nourrit environ 7 000 entreprises.



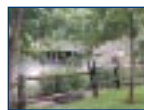
PUBLI-REPORTAGE

15 Le CERIU et les infrastructures urbaines

Comme vous le savez certainement, gérer des réseaux souterrains tels que les services d'aqueduc, d'égout, de voirie, d'énergie et de télécommunication, pour ne citer que ceux-là, demandent aujourd'hui un savoir-faire et une expertise technique. Qui peut nous accompagner dans les nouvelles technologies qui vous permettront de maintenir vos réseaux en santé ? C'est le CERIU, le centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines.

14 La Ville de Candiac : Une ville dynamique en pleine expansion face à la consommation du sel de voirie

Les Services techniques de la ville de Candiac, après analyse de la situation et validation auprès de différents utilisateurs dont la ville de Longueuil, ont décidé de faire l'acquisition de l'épandeur électronique à abrasifs et saumure STRATOS à la fine pointe de la technologie et d'un chasse-neige à panneaux rétractables WAUSAU de la Compagnie SCHMIDT. Un bel exemple de la synergie entre les membres de l'ATPA.



En page couverture

Réaménagement réussi d'une carrière désaffectée à Ville de Laval: 50 hectares de jardins, sous-bois, lac, falaise, pépinière, serres, ferme et des sentiers pour une promenade tranquille. Source : Ville de Laval

Les rubriques

2 Programme de formation de l'ATPA

Toutes les dates et lieux des blocs de cours de formation.

4 Le mot du président

5 Le Conseil en bref

- Rencontres du Conseil d'administration
- Tournoi de golf
- Calendrier des activités
- Site Internet de l'ATPA
- La North American Snow Conference 2003
- Formation

17 Visite de M. Thomas De Maio

Directeur de la Région #1 de l'APWA

PUBLICACTION, le bulletin officiel de l'Association des Travaux Publics d'Amérique-Chapitre du Québec, est publié quatre fois par année.

Comité exécutif 2001-2002 de l'ATPA Chapitre du Québec

Président :
Michel Frenette, ing.
Ville de Montréal
Vice-Président :
Patrice Boileau, ing., MBA
Arrond. Beaconsfield
Trésorier :
Carl Minville, ing.
Arrond. Dorval
Secrétaire :
Alain Legault, ing.
Arrond. Montréal-Nord
Délégué CPWA/APWA
Jean-Guy Courtemanche
Lumec inc.
Président sortant :
Benoît Gauthier, ing.
Ville de Laval

Comité de rédaction du PublicAction

Florent Memme, ing., MBA
Consultant
Me Mario Brunet
Ville de Laval
André Lazure
Ville de Montréal
Claudine Claessens
Consultant
Pierre-Yves Faucher
Consultant

Coordination de la production :

Pierre-Yves Faucher

Révision et traduction :

Pierre-Yves Faucher

Infographie :

Jacques Jobin

Note de la rédaction

Les auteurs des articles publiés dans ce bulletin conservent l'entière responsabilité de leurs opinions et n'engagent en aucun temps celle de l'ATPA-Chapitre du Québec.

Les textes publiés dans ce bulletin peuvent être reproduits sans autre autorisation. Une mention de la source serait toutefois appréciée.

Le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Vous pouvez communiquer vos commentaires, opinions et autres informations à : ATPA-Chapitre du Québec, 500 Sherbrooke Ouest bureau 900, Montréal, Québec, H3A 3C6

Téléphone :
(514) 282-3820.

Télécopieur :
(514) 844-2822.

Courriel :
atpa@affaires.com

Site internet :
www.atpa.ca

Dépôt légal :
Bibliothèque Nationale du Québec (1993)
Bibliothèque nationale du Canada (1993)

ISSN 1192-7496

Activités à venir

Les prochaines activités sont les suivantes :



À ces activités, s'ajouteront des rencontres d'échanges intermunicipales (R.É.I). Les dates seront déterminées ultérieurement.

Conférence-neige

Saint-Hyacinthe 22 mai 2002

Omnium Guy Bergeron

Saint-Liguori 1^{er} août 2002

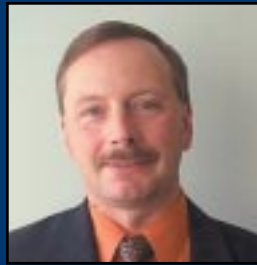
Colloque annuel de l'ATPA

Magog-Orford 27 au 30 août 2002

Congrès APWA

Kansas City 22 au 25 septembre 2002

MOT^{du} président



Michel Frenette, ing.

En mon nom personnel et au nom de l'ATPA, je me dois de remercier M. Thomas De Maio, Directeur de la Région # 1 de l'APWA pour sa courte mais intéressante visite parmi nous, le 19 février dernier. M. De Maio venait entre autres pour assister à notre séance du conseil d'administration du mois février 2002. Pour l'occasion, nous avons dirigé une séance à 75% en langue anglaise. Malgré les quelque 25% qu'il n'a pu saisir directement, il fut ravi de notre initiative. De même, nous l'avons remercié de sa présence et l'encourageons dans les démarches qu'il entend prendre pour devenir le prochain President-Elect de l'APWA.

En compagnie de MM. Benoît Gauthier et Jean-Guy Courtemanche, j'ai participé à l'activité annuelle du North American Snow Conference qui se déroulait à Columbus en Ohio du 14 au 16 avril derniers. Ce fut un excellent colloque encore une fois. Nous avons grandement fait la promotion de notre chapitre et de la Ville de Québec où se déroulera l'édition 2003 de ce congrès. Le faible hiver que nous avons tous connu, dont le tiers des précipitations est tombé après le 15 mars, était au cœur des discussions entre les participants.

D'autre part, je tiens à vous informer que nous allons bientôt entreprendre les démarches pour produire l'édition 2001-2002 du bottin des membres. La récente fusion des villes a pour conséquence l'apport de beaucoup de corrections quant aux coordonnées des membres. Nous attendons actuellement que la situation se stabilise avant d'entreprendre la fas-

tidieuse tâche de valider/corriger l'ensemble des données. Vous pouvez nous aider en communiquant tout changement qui vous concerne au secrétariat de l'ATPA au poste (514) 282-3820.

De plus, je vous encourage à vous inscrire rapidement aux prochaines activités de l'ATPA : la Conférence-neige, notre tournoi de golf annuel «l'Omnium Guy-Bergeron» qui en est à sa 26e édition et le Colloque annuel. Pour de plus amples informations, consultez la présente édition du PublicAction et bien sûr notre site Internet. On vous attend en grand nombre.

Enfin, maintenant que le printemps s'est installé pour de bon, espérons-le, je vous invite à lire dans cette édition un article fouillé sur les travaux publics et l'horticulture à la Ville de Laval. La saison printanière, c'est surtout le coup de départ de l'embellissement des municipalités. Vous aurez un portrait global d'une ville moderne aux paysages à la fois urbains et agricoles aux vocations diverses. En plus de ce tour d'horizon rempli d'histoire locale, de statistiques et de poésie signé Mario Brunet, nous vous offrons comme à l'habitude beaucoup d'autres informations pertinentes qui sauront, nous l'espérons, enrichir vos connaissances sur le domaine des travaux publics.

Bonne lecture ! 

Le président,
Michel Frenette, ing.
mfrenette@ville.montreal.qc.ca

Rencontres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni les 19 février, 12 mars et 18 avril 2002. Nous vous présentons quelques sujets qui y ont été discutés.

Tournoi de golf de l'ATPA «Omnium Guy Bergeron»

Le tournoi de golf annuel aura lieu au club de golf de Montcalm à St-Liguori, le 1^{er} août prochain. N'oubliez pas de réserver votre quatuor auprès de M. Bergeron afin de ne pas manquer cette activité très populaire auprès des membres.

Calendrier des activités

Les prochaines activités de l'Association sont les suivantes:

Conférence-neige	St-Hyacinthe	22 mai
Tournoi de golf	St-Liguori	1^{er} août
Colloque annuel de l'ATPA	Magog-Orford	27 au 30 août
Congrès APWA	Kansas City	22 au 25 septembre

À ces activités, s'ajouteront des rencontres d'échanges intermunicipales (R.É.I). Les dates seront déterminées ultérieurement.

Site Internet de l'Association

Le site Internet est désormais accessible à l'adresse suivante : www.atpa.ca
Les informations concernant les activités de l'association y sont disponibles. Grâce aux mises à jour régulières qui y sont effectuées, vous obtiendrez les plus récentes informations sur votre Association.

North American Snow Conference 2003



La candidature de la Ville de Québec ayant été retenue pour la présentation de la North American Snow Conference en avril 2003, nous invitons tous les gestionnaires, fournisseurs et intervenants impliqués de près ou de loin aux opérations de déneigement à ne pas manquer cet événement qui réunira plus de 1000 participants en provenance de partout en Amérique.

À LA NASC 2002 TENUE À COLUMBUS, OHIO, DU 14 AU 16 AVRIL DERNIER, L'ATPA-CHAPITRE DU QUÉBEC ÉTAIT REPRÉSENTÉE PAR MM. MICHEL FRENETTE, PRÉSIDENT (À GAUCHE SUR LA PHOTO), JEAN-GUY COURTEMANCHE, REPRÉSENTANT DE L'ATPA À L'APWA (À DROITE) ET PAR BENOÎT GAUTHIER, PRÉSIDENT SORTANT. LE KIOSQUE A ÉTÉ FOURNI PAR LE SERVICE TOURISTIQUE DE LA VILLE DE QUÉBEC ET IL A ÉTÉ MONTÉ ET DIRIGÉ PAR L'ATPA.

Formation

Le programme de formation a été transmis à tous les membres. Les dates des différents blocs y sont mentionnées. Nous souhaitons une participation active des membres à ces cours. Le comité de formation prépare présentement un programme concernant un éventuel certificat spécialisé pour les travaux publics. Ces nouveaux cours sauront certainement intéresser l'ensemble des gestionnaires des travaux publics.

L'horticulture et l'embellissement des municipalités

Me Mario Brunet

Avocat

Adjoint administratif

Service des travaux
publics et de
l'environnement urbain
Ville de Laval



C'est le temps de l'année où nos municipalités se refont une beauté. Les tâches dites hivernales des employés municipaux vont ainsi céder le pas aux tâches printanières et estivales. Bref, on se prépare au branle-bas de l'embellissement !

Le printemps, le vrai, sera là bientôt. Notre désir à s'activer et notre intérêt à voir pousser la nature dans notre milieu de vie grandissent à mesure que s'allongent les jours et la colonne de mercure. Le cocooning va vite être recherché à l'extérieur. Les entreprises spécialisées en horticulture n'ont pas hiberné et regorgent de produits prêts à envahir les marchés. Flaubert, qui s'adonnait avec passion à la recherche de la beauté, dirait « qu'on a dans la tête toutes sortes de floraisons printanières ».

Mais que sont la beauté et l'embellissement en matière d'horticulture ? Il faudrait d'abord savoir ce qu'est l'horticulture. D'après Le Petit Robert, il s'agit de la « branche de l'agriculture comprenant la culture des légumes, des fleurs, des arbres et arbustes fruitiers et d'ornement. Horticulture ornementale (arboriculture, floriculture). Horticulture vivrière (culture maraîchère, potagère). Horticulture forcée, en serres, etc. ». Une industrie au Québec dont la taille atteint le milliard de dollars juste à la consommation et qui nourrit environ 7 000 entreprises. Les Québécois dépensent en moyenne quelque 260 \$ annuellement pour l'achat de fleurs et de plantes de jardin.¹

Qu'en est-il donc de l'horticulture à Laval, une agglomération de 350 000 habitants qui s'enorgueillissent du titre de « ville-région, capitale horticole du Québec » et ce, tant au niveau de la production que de la consommation ? Comment devient-on un modèle du développement des entreprises horticoles en milieu périurbain ? Comment faire connaître et inviter la population en général à goûter cette beauté et à participer à l'embellissement de son milieu de vie ?

Plus de 300 ans d'histoire

D'abord « île de Montmagny » en l'honneur de Charles Huault de Montmagny, deuxième gouverneur de la Nouvelle-France, l'île sera concédée par la Compagnie de la Nouvelle-France (ou des Cent-Associés) aux Jésuites le 15 janvier 1636 qui la rebaptiseront « île Jésus » en l'honneur de leur patron religieux. Puis, en 1672, elle sera cédée à François Berthelot, conseiller et secrétaire du roi de France (Louis XIV), qui l'échange pour l'île d'Orléans à monseigneur François-Xavier Montmorency de Laval ; ce dernier la cède ensuite au Séminaire de Québec en 1680.

Il faudra attendre la grande paix avec les nations amérindiennes de 1701 pour qu'on pense s'installer réellement sur l'île. La première paroisse, Saint-François-de-Sales, est fondée à l'est de l'île en 1702. La population s'élève à 752 habitants en 1739. Le développement s'effectue vers l'ouest et le centre (Sainte-Rose, Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Martin) et la population grimpe à 4 653 habitants vers 1790, pour se stabiliser à 10 000 habitants entre 1850 et 1901. Plusieurs villages et paroisses voient le jour, dont Sainte-Dorothée et Saint-Elzéar. Puis des changements démographiques engendrés par la villégiature, des vagues successives de développement et d'urbanisation, la Deuxième Guerre mondiale et les manufactures vont créer, modifier ou souder d'autres paroisses et municipalités. En 1965, les quatorze municipalités de l'île fusionnent ; puis la population, de 125 000 habitants qu'elle était, atteint 350 000 en 2001.

C'est le Séminaire de Québec qui donnera à l'île Jésus une vocation entièrement agricole et, en 1881, la totalité des terres est vouée à l'agriculture avec quelque 1000 fermes habitées. Il faut dire aussi que la fertilité des sols oriente naturellement les habitants vers l'agriculture. Le régime féodal est aboli en 1854. Malgré l'importation massive de blé en provenance des provinces de l'Ouest, l'activité agricole se maintient grâce au développement des cultures maraîchères et l'ouverture des marchés de Montréal, que la construction de trois ponts sur la rivière des Prairies rend accessibles.

¹ La Presse, Rudy Le Cours, 7 avril 2002

Dès 1924, la production de fleurs et de plants de légumes en caissettes à des fins commerciales est entreprise. En 1947, Wilfrid-Henri Perron est nommé président de la première association de jardiniers du Québec, la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) d'aujourd'hui. En 1949 a lieu, à Sainte-Dorothée, la première assemblée publique afin d'incorporer la Cie du Marché central métropolitain limitée. Dès 1960, le Marché central permettra l'essor de l'horticulture dans la région de Montréal en plus d'améliorer considérablement la mise en marché des produits des jardiniers-maraîchers de l'île Jésus. L'introduction de serres, qui amène une réduction de la superficie des cultures en champ, va correspondre davantage à la pratique d'une agriculture dépendante de la demande urbaine en produits frais et de primeur.

Le territoire lavallois, qui est aussi une MRC et une région administrative, est maintenant l'un des plus urbanisés du Québec et les pressions socio-économiques de la ville ont influencé l'agriculture qui s'est spécialisée principalement dans les productions horticoles.

Utilisant des superficies réduites, profitant d'une technologie d'avant-garde, bénéficiant d'une tradition horticole ancestrale, d'un support de développement, d'éducation, de marchés, de promotion, l'horticulture a été et demeure à Laval un acteur important et bien identifié de l'activité économique du Québec.

Un environnement éclectique

Baignée par les rivières des Mille Îles et des Prairies qui tempèrent son climat, l'île est traversée par des axes routiers importants. De cette île, d'une superficie de 34 kilomètres de longueur sur 12 kilomètres de largeur, le visiteur reste impressionné par l'harmonisation de ses diverses vocations : agricole, urbaine, industrielle et de plein air. Cette harmonie est créée par la transition, d'une vocation à l'autre, au moyen de berges, de bois, de parcs, de routes vertes, d'espaces verts et de terres de la zone agricole permanente. On dit qu'environ 47 % du territoire est occupé par les espaces verts !

Les berges, les bois et les parcs permettent aux citoyens et aux touristes un accès direct vers la nature et l'horticulture. Laval bénéficie en outre de près de 80 kilomètres de berges situées sur un cours d'eau important et possède également plus de 33 hectares de petites îles baignées par les rivières des Prairies et des Mille-Îles. Plusieurs d'entre elles ont le statut de refuge faunique.



Le Centre de la nature

- grand parc à orientation écologique
- réaménagement d'une carrière désaffectée
- 50 hectares, lac, sous-bois, étang, falaise, bosquet
- jardin Laurent-Bisson (130 variétés de plantes indigènes)
- ferme, pépinières, serres d'exposition, jardin des arbustes ornementaux et jardin de la sculpture
- des centaines d'arbres et d'arbustes de différentes variétés
- centre de démonstration sur le compostage
- un million de visiteurs par année

Le parc des Pairies

- immense aire de terrains et de bois acquise d'une communauté religieuse pour la détente et la promenade
- étang, circuits de promenade et aires de jeux
- transplantation d'arbres non allergènes

Le parc de la rivière des Mille-Îles

- véritable « bayou » lavallois
- refuge faunique, milieux humides
- un des derniers bastions de nature encore intouchés dans la grande région métropolitaine
- centre d'interprétation de la nature
- 100 000 visiteurs par année

Le parc Berthiaume-Du-Tremblay

- en bordure de la rivière des Prairies
- la partie boisée située en rive est composée de caryers ovales, de chênes rouges, d'érables à sucre et d'érables argentés

Le bois Papineau

- dans le quartier Duvernay
- superficie de 118 acres dont 47,7 acres sont la propriété de la Ville (imposition d'une réserve foncière) ;
- la strate arborescente couvre 56,2 hectares
- on y retrouve : l'érablière à caryer cordiforme, la hêtraie, un peuplement de feuillus sur station humide, des espèces rares : l'érable noir, l'orme à Thomas et le trioste orangé
- pavillon servant à l'interprétation de la nature, pistes de ski de fond et sentiers pédestres



Le bois la Source

- dans le quartier Fabreville
- superficie de 121,5 acres, dont 22 acres appartiennent à la Ville (imposition d'une réserve foncière) ;
- boisé homogène : l'érable à sucre domine, en association avec le frêne d'Amérique et le hêtre à grandes feuilles

L'Orée des bois

- dans le quartier Fabreville
- superficie de 18,6 acres, propriété de la Ville
- peuplements distincts : frênaie et érablière
- présence d'une espèce très rare au Québec : le micocoulier occidental

Le bois Chomedey

- superficie de 38,1 acres
- à l'intérieur d'un pôle de prestige que Laval désire créer autour du Parc scientifique et de haute technologie
- trois peuplements représentatifs du domaine climatique de la région : trois érablières à caryers cordiformes
- présence d'érables noirs

Le bois de l'île Paton

- superficie de 4,6 acres
- intégré à un développement résidentiel d'importance et de prestige
- érable argenté et peupliers à feuilles deltoïdes

Véritables phares sur la carte de l'industrie horticole et agroalimentaire de Laval, les organismes de promotion, de concertation et de développement ont été bâtis en fonction des besoins et jalonnent maintenant la route de la croissance, de la mise en valeur et de la mise en marché de cette industrie.

Sur l'île Jésus, la période sans gel varie de 140 à 155 jours (base 0° C pour une probabilité de 90%) tandis que celle de croissance est de 201 à 208 jours. L'île de 24 540 hectares, située dans une zone de rusticité 5B, a conservé un peu moins de 30 % de son territoire en zone agricole permanente, ce qui représente environ 7 000 hectares de sols de qualités. Seuls 2 203 hectares ne sont pas cultivés. Si le dynamisme agricole ou la variation de l'occupation de la zone agricole par l'agriculture, a grimpé de 31,4 % de 1981 à 1996, il est cependant freiné par le morcellement d'environ 810 hectares de la zone agricole permanente, dont la propriété est entre les mains de 4 600 propriétaires... Agriculture Laval (Agril) est l'organisme qui travaille à la mise en valeur de la zone permanente et l'un de ses mandats est le remembrement de ces terres. D'un autre côté, plusieurs producteurs situés en zone blanche ont obtenu l'inclusion dans la zone agricole permanente de quelque 113 hectares, ce qui représente moins de 1 % de la zone blanche, alors que les urbanistes de la Ville estiment que 23 % de cette même zone demeure encore à développer. Tout compte fait, on n'anticipe pas de pression sur la superficie de la zone agricole permanente, l'Agroparc, avant plusieurs dizaines d'années. L'optimisation de l'Agroparc favorise la consolidation et le développement des entreprises, l'établissement et la formation de la relève, ainsi que le maillage.

Des habitants et des outils...

S'agit-il d'un réflexe d'insulaire ou d'une tradition ancrée dans leurs racines de pionniers, le fait est que l'on présente souvent les Lavallois comme étant tricotés serrés. Qu'ils soient citoyens, producteurs horticoles et agricoles ou gestionnaires, ils se sont dotés d'outils forgés par leur volonté de travailler ensemble et ont coopéré à ce que le secteur horticole et agroalimentaire fasse figure de proue. Le nombre et la qualité des entreprises ainsi que les nombreux événements prévus au calendrier témoignent bien de la vitalité et de la créativité du secteur. De plus, la relève agricole et horticole y est nombreuse et dynamique, vu la rentabilité des opérations.

Véritables phares sur la carte de l'industrie horticole et agroalimentaire de Laval, les organismes de promotion, de concertation et de développement ont été bâtis en fonction des besoins et jalonnent maintenant la route de la croissance, de la mise en valeur et de la mise en marché de cette industrie.

Organismes / Mandats

Agriculture Laval (Agril)

- développer une éthique de conservation, de promotion et de mise en valeur de l'agriculture et des terres dans la zone agricole permanente
- loi privée pour permettre à Agril d'opérer et de remembrer les terres de l'Agroparc
- Répertoire 2002 des entreprises et des terres à vendre

Laval Technopole

- positionner Laval comme ville-région, capitale horticole du Québec
- promouvoir le développement des entreprises et l'animation économique
- assister les entreprises dans le développement des marchés
- organiser des événements destinés au grand public et aux professionnels
- développement des circuits agrotouristiques et hortitouristiques (La Route des Fleurs, La Venue de récoltes et Les Chemins de la nature)
- prospection d'investissements et d'alliances stratégiques

Agropôle

- un axe d'excellence de Laval Technopole
- regroupe l'agriculture et l'horticulture
- interventions en synergie avec plus de 1 500 entreprises spécialisées pour la conquête de marchés tant locaux qu'étrangers

Table de concertation agroalimentaire de Laval

- regroupe l'ensemble de l'industrie
- développer l'industrie, soutenir l'entrepreneuriat
- actualisation du plan stratégique régional

Hortiparc

- un centre d'affaires regroupant 150 entreprises horticoles du Québec
- voué à la promotion, à la commercialisation et à la distribution des produits et services horticoles, tant au Québec qu'à l'étranger
- projet de création d'un Centre d'expositions commerciales et horticoles

Tourisme Laval

- positionne Laval en tant que destination touristique reliée à l'horticulture
- coordonne les efforts des partenaires de l'industrie touristique lavalloise (développement des marchés)
- aide à la mise en œuvre des plans de mise en marché

Société Laval en Fleurs

- veille à la promotion de l'horticulture environnementale et ornementale à Laval
- encourage les citoyens à fleurir leur milieu
- responsable du concours de l'emblème floral de la ville
- responsable de plusieurs événements populaires (concours Laval en fleurs, la Soirée Hommage, remise de plantes et de bulbes...)

Société d'horticulture et d'écologie de Laval

- vulgarisation de l'horticulture et de l'environnement
- collaborer à l'embellissement
- création de jardins au Centre de la nature

Centre de formation horticole de Laval

- institution d'enseignement dédiée à l'horticulture ornementale, la réalisation d'aménagements paysagers, l'arboriculture-élagage et la fleuristerie
- création de jardins didactiques
- soutien aux élèves participant à des compétitions nationales et internationales

Collège Montmorency

- institution d'enseignement offrant le programme Aménagement paysager, Espaces verts, Commercialisation des produits et services horticoles (un seul autre établissement offre ce programme au Québec)
- partage des infrastructures avec le Centre de formation horticole de Laval
- passerelle facilitant l'accès du D.E.P. au D.E.C.

Fermes en ville - Club-Conseil en agroenvironnement

- regroupement d'un trentaine de producteurs qui retient les services d'un agronome
- développer une vision globale des entreprises dans une perspective d'agriculture agroenvironnementale, horticoenvironnementale et périurbaine durable



LES PRODUCTIONS PRINTANIÈRES DANS UNE DES SERRES DU CENTRE DE FORMATION HORTICOLE DE LAVAL.

Si, comme nous venons de le constater, l'activité horticole lavalloise comprend un réseau institutionnel important qui se consacre à l'innovation, à la formation et à la promotion, la recherche et le développement font également partie intégrante de la filière horticole de Laval. Ainsi l'INRS-Institut Armand Frappier avec son laboratoire de physiologie végétale, le Centre de services horticoles de Laval mis sur pied par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et l'École hôtelière de Laval de la Commission scolaire de Laval sont autant de ressources qui servent les agriculteurs lavallois et contribuent à l'expansion de l'horticulture et de l'agriculture dans l'Agroparc.

D'autres organismes viennent se greffer à cette structure pour conseiller ou participer de façon plus précise dans un domaine particulier.

L'administration municipale fait sa part en appuyant les entreprises et les organismes de ce secteur en affectant pour le seul Service des travaux publics et de l'environnement urbain quelque 1,3 M \$ et près de soixante employés à l'horticulture et aux parcs au plus fort de la saison.

Organismes / Mandats

Conseil régional de l'environnement de Laval

- regrouper et représenter des entreprises, des organismes environnementaux et des individus voués à la protection de l'environnement et à la mise en valeur du développement durable de la région

Office municipal d'habitation

- encourage l'organisation de jardins communautaires dans les résidences pour les aînés

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

- services-conseils

De plus, plusieurs services municipaux et comités interviennent pour que la Ville « s'organise pour être belle » et susciter la participation des citoyens. L'administration municipale fait sa part en appuyant les entreprises et les organismes de ce secteur en affectant pour le seul Service des travaux publics

et de l'environnement urbain quelque 1,3 M \$ et près de soixante employés à l'horticulture et aux parcs au plus fort de la saison² et surtout, en considérant les citoyens plutôt comme des partenaires de l'environnement que des délinquants. De nombreux programmes environnementaux ont été mis de l'avant avec succès et ont contribué sur l'ensemble de l'île à sauvegarder et améliorer la qualité de vie des citoyens.

Organismes / Mandats

Service de l'ingénierie

- étudier, conceptualiser et réaliser les aménagements des parcs, sites et places publiques
- élaboration des programmes de plantation d'arbres et d'arbustes
- responsable de l'aménagement paysager du réseau de voies urbaines
- comité des pistes cyclables : développement et aménagement du réseau cyclable
- aménagement des bassins de rétention dans les nouveaux développements domiciliaires

Service des travaux publics et de l'environnement urbain

- participe à la réalisation des aménagements paysagers
- entretien tous les sites et toutes les structures de la ville (parcs, plateaux sportifs, terrains de jeux...)
- entretien de 80 000 arbres de parc, berges, etc.
- entretien horticole des aires de jeux, taille des arbustes, arbrisseaux et rosiers, protection hivernale et entretien des espaces verts (berges, haltes, édifices publics, etc.)
- procède à la plantation et à l'entretien de plus de 300 000 plants de fleurs qui garnissent environ près de 400 massifs et près de 700 bacs à fleurs
- favorise les traitements écologiques (élimination des pesticides)
- nettoie les terrains publics
- administre différents programmes (élagage, fauchage, compostage de résidus organiques...) et Action Environnement pour : le contrôle de l'herbe à poux, le compostage des feuilles mortes, le Grand Ramassage du printemps, l'Enviro-Jam.

Service des communications

- informe la population et diffuse l'information
- réalise des documents à l'intention des citoyens
- Comité d'embellissement établir une politique et élaborer un programme de mise en valeur et d'entretien du territoire
- coordonne les intervenants engagés dans la participation aux concours Fleurir le Québec et Collectivités en fleurs au niveau national.

Commission consultative du patrimoine

- protection et mise en valeur du patrimoine sous toutes ses formes (historique, architectural, archéologique, ethnologique ou naturel)

Conférence municipale sur les bois, les berges, les îles et les rivières

- la COBBIR : pour soumettre une stratégie de protection, d'acquisition et de mise en valeur des bois, des berges, des îles, des grands sites régionaux et des rivières

Enfin, une importante industrie de services agricoles et horticoles, composée d'environ 600 entreprises, s'est développée autour de la production horticole et les retombées économiques générées par ces entreprises sont très élevées. Le capital agricole total (terres, bâtiments, machineries et bétail) est de 125 M\$ et les revenus agricoles bruts déclarés à la ferme sont de 40 M\$. La principale source de revenus est l'horticulture avec 94% des revenus déclarés. Laval se compare avantageusement aux MRC limitrophes pour le revenu par hectare. Même avec une superficie par ferme plus petite, le revenu par ferme est supérieur à la moyenne de ces MRC.

Type d'entreprise	Nombre
Producteurs agricoles	200
kiosques de bord de route	50
fermes chevalines	50
serristes de détail	10
Architectes paysagistes	11
Entrepreneurs paysagistes	158
Arboriculture élagage	9
Aménagement intérieur	6
Surintendants (golf)	6
Champs de pratique (golf)	4
Fleuristes	35
Location de plantes	6
Jardineries	29
Kiosques saisonniers	9
Marchés publics	2
Fournisseurs	100
Consultants	25

Source : Laval Technopole, 2002

Le fruit du labeur...

Logés dans la partie la plus chaude du Québec où la végétation dure le plus longtemps, les producteurs, dont la masse critique se situe à proximité des consommateurs, sont reconnus pour leurs primeurs et leurs récoltes hors saison.

Jouissant d'une histoire horticole bien ancrée, particulièrement depuis 1930 dans le quartier Sainte-Dorothée, l'industrie s'est lancée vers l'avenir en devenant le berceau de la production florale en serre à des fins commerciales pour représenter la plus grande concentration de serristes ornementaux au Québec. Laval compte pour 35 % de la production florale en serre du Québec.

² Mis à part les matériaux et l'équipement.

Type de production	Superficie (ha)
Serres	380 928 (m2)
Légumes	1 904
Fruits	147
Céréales	1 430
Fourrage, pâturage	613
Acéricole	2400 (entailles)

Source : Les productions agricoles (MAPAQ 1997)

Parmi les **productions spécialisées**, on retrouve en serre des fleurs coupées, des plantes vertes et des potées fleuries toute l'année ; dans les champs, ce sont les arbres et arbustes de mai à octobre, les artichauts en juillet, les fleurs coupées et séchées, les cantaloups, fleurs et pastèques en août, raisins en septembre et miel toute l'année.

Quant aux **primeurs**, du côté horticulture environnementale et ornementale, se sont les arbres, arbustes, plantes vivaces, fleurs annuelles, plantes médicinales et aromatiques, plants de légumes et de fines herbes en mai, tandis que, du côté des fruits et légumes, ce sont les laitues au début de juin, les choux verts, brocolis, choux-fleurs, choux de Bruxelles et fraises à la mi-juin, les tomates, concombres, framboises et maïs sucré à la mi-juillet, les piments à la fin-juillet et les pommes à la fin août.

La **production horticole ornementale en serre** a connu une croissance importante grâce aux productions de fleurs annuelles en caissettes et en jardinières, ainsi que de potées fleuries. Si le nombre de producteurs est passé de 138 à 123 de 1994 à 1997 (dont 38 serristes de détail), la superficie physique de production a augmenté de 21 % au cours de la même période.

Type	Quantité
Potées fleuries	1,5 million
Roses	400 000
Paniers suspendus	250 000
Pots de fines herbes	100 000
Caissettes de fleurs annuelles	3 millions
Caissettes de plants légumes	500 000
Pots de plantes vivaces	2,2 millions

Source : Laval Technopole, 2002

Une des avenues appelées à se développer rapidement est la **production de fleurs coupées en champ**, séchées et traitées ou à l'état frais. Une seule entreprise exploite actuellement avec succès ce créneau d'avenir où une soixantaine d'espèces et variétés fleurissent sur une superficie de 18,2 ha. L'entreprise emploie jusqu'à trente personnes l'été. La clientèle de l'entreprise se compose surtout de magasins à grande surface, de grossistes et de fleuristes. La

moitié de la production est vendue en vrac, l'autre moitié sous forme de bouquets emballés.

Laval a des avantages concurrentiels pour la production de fleurs coupées et de potées fleuries pour un marché de vente directe et de gros. La croissance de la production de fleurs annuelles et de plantes vivaces est soutenue par une forte augmentation de la demande domestique. Les producteurs de Laval, quoiqu'ils pratiquent pour la plupart une mise en marché directe, sont spécialisés dans la vente au gros. Cette orientation vers un marché qui exige des volumes de production importants leur a permis de demeurer concurrentiels face aux grandes surfaces, qui se sont approprié une part importante du marché au cours des dernières années. L'exportation offre un potentiel de développement intéressant.

La **production de légumes en champ** a elle aussi connu, de 1994 à 1997, une réduction du nombre de producteurs, 108 à 92, mais une augmentation de 8 % de la superficie physique de production. La superficie par producteur est passée de 16,4 ha à 20,6 ha, pour une consolidation et une expansion des entreprises existantes.

Type de production	Superficie (ha)
Maïs sucré	715
Brocoli	297
Chou	243
Piment	119

Source : Les productions de légumes en champ (MAPAQ 1997)

Les quatre principaux producteurs de légumes cultivent près de 45 % des superficies en légumes. Les dix premiers producteurs cultivent 60 % des superficies destinées aux marchés de gros, ce qui laisse 40 % des superficies pour les 82 producteurs qui visent, avant tout, la vente directe aux consommateurs. Le plus important producteur de légumes du Québec est à Laval.

La production de légumes en serre

Type de production	Superficie (%)
Tomates	76
Concombres	18
Laitue	5
Fines herbes et piment	1

Source : Laval Technopole, 2000

La production de tomates en serre à Laval présente des caractéristiques uniques au Québec puisque, pour une majorité d'entrepreneurs, la culture de tomates est une production secondaire qui se

Une importante industrie de services agricoles et horticoles composée d'environ 600 entreprises s'est développée autour de la production horticole et les retombées économiques générées par ces entreprises sont très élevées. Le capital agricole total (terres, bâtiments, machineries et bétail) est de 125 M \$ et les revenus agricoles bruts déclarés à la ferme sont de 40 M \$.

Jouissant d'une histoire horticole bien ancrée, particulièrement depuis 1930 dans le quartier Sainte-Dorothée, l'industrie s'est lancée vers l'avenir en devenant le berceau de la production florale en serre à des fins commerciales pour représenter la plus grande concentration de serristes ornementaux au Québec. Laval compte pour 35 % de la production florale en serre du Québec.



SUITE À CONCOURS AUPRÈS DE LA POPULATION ORGANISÉ EN 2001 PAR LA SOCIÉTÉ LAVAL EN FLEURS, LA LAVATERA TREMESTRIS, (LAVATÈRE), EST DEVENUE L'ÉMBLÈME FLORAL DE LA VILLE DE LAVAL.

12

fait en pleine terre après une première production de fleurs annuelles. Voilà donc deux branches de l'horticulture qui se complètent bien ! Le développement de la production de tomates à Laval est lié directement à l'expansion de la production de fleurs annuelles et à un prix compétitif.

Quant à la **production de fruits des champs**, il s'agit d'une production secondaire. Cinq producteurs seulement sont spécialisés et ils occupent 25 % des superficies. Dans une optique d'agrotourisme, l'autocueillette et la transformation artisanale des fruits (vignoble, etc) sont les occasions favorables de mise en marché les plus intéressantes.

Une horticulture à découvrir

Cette grande architecture d'entraide, de support, de promotion et de mise en valeur de l'agroalimentaire et de l'horticulture ornementale a ses fondations bien solides de par ses créneaux d'exploitation spécialisés et l'occupation d'une place importante du marché.

Elle comprend aussi des portes largement ouvertes sur ses principales activités que sont la culture fruitière et maraîchère de primeurs, l'agrotourisme, les centres équestres, les réseaux de kiosques de fruits et de légumes frais et les multiples serres de détail de fleurs en horticulture ornementale. La campagne lavalloise réserve, d'une terre à l'autre, des découvertes et des produits agroalimentaires à valeur ajoutée de qualité. Un programme de signalisation pour la promotion agrotouristique et hortitouristique ainsi que le lancement des récoltes est toujours en cours

tant que le volet patrimonial vient de s'y ajouter.

Venez faire un tour ! Des événements rassembleurs et des concepts de promotion touristique ciblés vous guideront dans vos choix de parcours et de séjour. À l'instar de la France, où il suffit de rouler quelques kilomètres pour découvrir de nouveaux vins et fromages,

il vous faudra vous arrêter fréquemment dans l'un ou l'autre des quartiers les plus pittoresques de Laval pour goûter, voir, sentir, entendre et toucher... un pays différent. D'ailleurs, le milieu horticole lavallois peut être fier d'avoir été le premier au Québec à se doter d'une signalisation permettant aux visiteurs de repérer les entreprises agrotouristiques : autocueillette, centres équestres, kiosque de fruits et légumes, miel, pépinière, pommes, serres, roses, repas champêtres, fromagerie artisanale de produits de la chèvre, orchidées... la grande variété des thè-

mes des panneaux reflète celle des productions et des activités offertes.

Ces portes, que les citoyens et les touristes s'empressent d'ouvrir, ont des noms aussi évocateurs que l'Effleure-Printemps! (exposition horticole), Le bon goût de notre campagne et La Tournée gourmande (dégustations champêtres), le Bal des fleurs (concours international et professionnel de tenues fleuries) et finalement La Route des Fleurs (11 kilomètres), Les Chemins de la Nature, La Venue des récoltes, les Journées nationales du Goût et des Saveurs, le Salon du livre gourmand et La Route Verte (concepts agrotouristiques et hortitouristiques).

Des événements périodiques encouragent aussi la participation des citoyens pour embellir leur milieu : la remise des plantes vivaces, la remise de bulbes, la remise d'arbres, la distribution de compost obtenu à partir des matières organiques ramassées dans un quartier et les visites guidées de serres en production.

D'autre part, la capitale horticole du Québec ne pouvait souffrir plus longtemps de l'absence d'une fleur à son image. À la suite d'un concours lancé auprès de toute la population en 2001, c'est la Lavatère à grandes fleurs (*lavatera trimestris*) qui a été proclamée l'emblème floral de Laval. Cette plante s'habille au jardin de rose tendre au rose foncé et s'offre en toute beauté de juin à novembre. La Lavatère porte en son cœur les noms de Laval et de terre et puise ses racines ancestrales à même le sol de la région méditerranéenne et plus précisément de Nice, ville jumelée à Laval. Elle étale ses atours en isolé, en massif ou en haie. En fleur coupée, elle tient toutes les promesses.

Enfin, d'autres événements ou publications viennent compléter le tableau, reflétant ainsi le dynamisme de travailleurs de toute cette industrie : l'exposition horticole l'Effleure-Printemps, la Soirée hommage aux gens de l'industrie horticole, la Journée d'informations sur les cultures ornementales en serre, le Salon des végétaux du Québec, la remise d'un prix pour souligner « l'embellissement d'une ferme dans son ensemble » et la publication du Répertoire 2002 des entreprises de produits et services agricoles et horticoles ainsi qu'agroalimentaires de Laval - Guide de l'acheteur.

LAV...enir ?

On serait tenté de croire qu'avec tous ces outils, cette architecture de développement et de mise en marché, ce territoire exceptionnel et la participation des citoyens et des Services publics, tout a été fait pour assurer une pérennité de l'industrie agroalimentaire et horticole ainsi que la sauvegarde et l'aménagement des sites naturels et des aménagements urbains.

Tout comme le travail de la terre qui exige que l'on suive de près l'évolution des cultures, les ac-

teurs dans le domaine horticole voient déjà les améliorations à apporter. Par exemple, ils aimeraient bien réaliser ce qui deviendrait un tremplin de l'industrie horticole et touristique du Québec, soit la tenue d'un Carnaval des Fleurs de Laval, afin de mieux faire face aux défis de la progression constante de cette industrie enregistrée depuis quelques années ; ils aimeraient bien aussi concrétiser, ce qui constitue la priorité du milieu, le projet d'un Centre de 400 000 pieds carrés spécialisé dans les secteurs de l'industrie horticole, agricole et agroalimentaire.

Du côté des aménagements publics, plusieurs artères et plusieurs quartiers commerciaux de nos villes souffrent d'un manque de végétation, en particulier d'un couvert forestier qui pourrait constituer ce lien entre la nature et les activités humaines, lien qui les rendrait ainsi plus acceptables et invitantes. Nous avons au Québec le Robin des banques... pourrait-on trouver le Giono des villes ? Le terreau municipal québécois serait-il mûr pour le semis d'une politique verte à l'instar de celle mise de l'avant par l'ex-ville d'Outremont dans les années 1920-1930 ? On se souviendra qu'à l'époque, cette politique a été marquée par des campagnes d'embellissement et des investissements massifs. La ville a en effet dépensé jusqu'à cinq fois le salaire moyen d'un fonctionnaire municipal pour la plantation d'arbres alors qu'elle en dépensait jusqu'à quinze fois pour leur entretien !

Et que dire du décapage du sol arabe et de l'abatage d'arbres matures par les promoteurs de maisons neuves ? Comment assurer une pérennité de la végétation urbaine en banlieue si les meilleurs éléments horticoles en sont retirés ? Heureusement que nos décideurs et nos services d'urbanisme, d'ingénierie, d'environnement et de travaux publics sont de plus en plus conscientisés et cherchent constamment les meilleurs outils pour mieux gérer.

Par exemple, la venue de la géomatique adaptée au domaine municipal permettrait l'inventaire com-

plet et en détail du domaine vert des municipalités selon des paramètres tels les coûts, la distribution des équipements, l'inventaire par quartier, par l'âge, etc., ce qui orienterait les plans stratégiques d'intervention dans la bonne direction.

L'avenir doit aussi se souvenir pour être bien de son temps. C'est pourquoi le maire de Laval procédait en juin 2001 au lancement d'une étude sur l'histoire de l'agriculture et de l'horticulture à Laval, produite par la Ville de Laval dans le cadre d'une entente en patrimoine avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec, en collaboration avec le Conseil régional de développement de Laval et Laval Technopole. Cet ouvrage très bien documenté a été réalisé par monsieur Jacques Dorion de la firme Ethnotech, un expert en patrimoine rural. Cette étude retrace l'évolution de l'agriculture et de l'horticulture sur le territoire de Laval et servira à des fins éducatives aussi bien que touristiques. Elle nous rappelle notamment le rôle fondamental qu'ont joué les familles rurales de l'Île Jésus dans le développement de l'activité agricole et horticole de Laval et démontre une fois de plus le dynamisme et l'esprit innovateur des Lavallois dans ce domaine.

En milieu périurbain, l'accent est donc mis sur l'aspect multifonctionnel de l'horticulture et de l'agriculture (paysage, patrimoine, activités humaines...). Justement, vous avais-je dit que si l'horticulture fait figure de parent pauvre dans les définitions des mots « beau » et « embellissement » des dictionnaires, on y retrouve par contre une connotation musicale ? Et bien, la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec, la Fondation de la faune du Québec et votre société d'horticulture ou votre comité d'embellissement local l'ont vu et unissent maintenant leurs voix en vous invitant à intégrer cet élément dans votre décor et à participer au concours « Faites la cour aux oiseaux » !

Tiens, un bruant des champs sur une talle de lavatère !... Bruyant ? Non, beau ! ◆



Sources :

Ville de Laval

Profil agroalimentaire et de l'horticulture ornementale de Laval - 2000, Laval Technopole

La multifonctionnalité de l'agriculture périurbaine de Laval, François-Gyrelain Rocque, Laval Technopole (Colloque sur l'agriculture en milieu périurbain, mars 2002)

Raconte-moi Outremont et ses trois siècles d'histoire, Monique Deslauriers, 1995

Consultez le nouveau bulletin



Des nouvelles de SAM en LIGNE

Tous les **mercredis**

Vous y trouverez de nouveaux produits, des promotions, des chroniques sur les achats municipaux et plus!



FAITES-NOUS PARVENIR VOS PETITES ANNONCES À info@samenligne.com

Pour informations: (418) 651-3343



VILLE DE CANDIAC

Une ville dynamique en pleine expansion face à la consommation du sel de voirie !

Environnement Canada s'apprête à classer le sel de voirie sur la liste des substances toxiques de la Loi canadienne de protection de l'environnement, parce qu'il est nocif pour les végétaux, les animaux et les milieux aquatiques. Il pourrait également être proposé d'améliorer les techniques d'épandage sur les routes de façon à réduire la consommation de sel.

Les Services techniques de la ville de **CANDIAC**, après analyse de la situation et validation auprès de différents utilisateurs dont la ville de Longueuil (qui possède déjà sept (7) épandeurs de la même marque et qui ont réussi à réaliser des économies substantielles en sel de déglacage), ont décidé de faire l'acquisition de l'**épandeur électronique** à abrasifs et saumure **STRATOS** à la fine pointe de la technologie et d'un chasse-neige à panneaux rétractables **WAUSAU** de la Cie **SCHMIDT**.

L'investissement s'autofinance à court terme avec l'économie en sel, tout en assurant une sécurité accrue pour les usagers de la route et une optimisation des opérations.

Félicitations à l'équipe des Services techniques de la ville de CANDIAC pour le meilleur choix, leur détermination à réduire la consommation de sel de déglacage et leur conviction pour le respect de l'environnement, ce qui devrait être l'affaire de tous.



DE GAUCHE À DROITE, MM. ALEXANDRE ZALZAL, DIRECTEUR RÉGIONAL CHEZ ÉQUIPEMENT FÉDÉRAL INC., GUY BÉCHARD, CONTREMAÎTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET RÉJEAN VIGNEAULT, ING., DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES À LA VILLE DE CANDIAC.

Le résultat obtenu :

- Épandage précis et uniforme de l'épandeur **STRATOS** plus ses avantages;
- Facilité d'opération;
- Sa boîte électronique de contrôle programmable
- Lecture de la consommation de sel et saumure, kg, litre et heures. Journalier et cumulatif.
- Système **RO-RO** pour une pose et dépose rapide (économie d'un camion);
- Roue suiveuse fournissant l'hydraulique nécessaire pour le fonctionnement de l'épandeur;
- Épandage de tout genre d'agrégats avec un épandage constant et précis à n'importe quelle vitesse allant jusqu'à 60 km/h;
- Choix de la largeur d'épandage de 2 à 10 mètres avec une densité de 5 à 60 gr/m² pour le sel et 25 à 300 gr/m², pour le sable et gravier;
- Direction de l'épandage à gauche, au centre ou à droite à la largeur requise par un simple bouton de la boîte de contrôle;
- Avec son système de saumure de 1500 litres et sa chute unique de 5 zones permet un mouillage optimum du sel, à la demande.

Avec l'épandeur **STRATOS** et le chasse-neige **WAUSAU** de **SCHMIDT** on peut réaliser des réductions de la consommation en sel allant jusqu'à 45 %.



Veillez communiquer avec Alexandre Zalzal au (514) 636-1540 local 237 pour de plus amples informations.

Les infrastructures urbaines

Comme vous le savez certainement, gérer des réseaux souterrains tels que les services d'aqueduc, d'égout, de voirie, d'énergie et de télécommunication, pour ne citer que ceux-là, demandent aujourd'hui un savoir-faire et une expertise technique.

Qui peut nous accompagner dans les nouvelles technologies qui vous permettront de maintenir vos réseaux en santé ? C'est le CERIU, le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines. Au fil des dernières années, le CERIU et ses partenaires ont accumulé un savoir-faire qui a permis d'amorcer, au regard des besoins des utilisateurs, le développement de meilleures solutions techniques dans les milieux les plus variés. Qu'il s'agisse d'environnements urbains, ruraux ou autres, la conjonction de l'expertise des partenaires au niveau des interventions en proche sous-sol, a permis de trouver des solutions adaptées à ces différents environnements et ce, à meilleur coût.

Le CERIU est ainsi devenu un partenaire reconnu pour ces expertises donnant un avantage économique aux municipalités, aux industries, aux ingénieurs-conseils, universités et autres institutions.

C'est avec le réseau de contacts de ses partenaires d'affaires qu'il a développé au fil des ans une meilleure compréhension des enjeux de tous et chacun.

« Partageons notre savoir-faire »

Le CERIU est conscient de l'importance du « gagnant-gagnant » dans les relations d'affaires. C'est la raison pour laquelle que c'est ensemble que nous devons rechercher les meilleures façons de faire. C'est ce qui explique pourquoi depuis déjà huit ans, un travail intense a été mené avec ses partenaires sur des projets conjoints relatifs à la gestion des réseaux techniques.

Le transfert technologique s'est effectué dans différents domaines depuis plusieurs années, entre



autres, pour l'utilisation des technologies sans tranchées en alternative à la reconstruction. Le Guide de gestion des réseaux techniques urbains, qui visent à concerter les actions des intervenants du milieu afin d'améliorer la performance globale de la gestion des réseaux, se compte aussi parmi ces actions les plus prolifiques.

Il apparaît important que la conception, la construction, la gestion et l'entretien d'un ensemble d'ouvrages soient basés sur des règles communes et rigoureuses qui tiennent compte des besoins des intervenants impliqués, tout en réduisant les coûts et les impacts de nos travaux sur les citoyens, qui représentent des coûts sociaux.

Pour en arriver à un partenariat vraiment efficace et réel, qui ne soit pas uniquement basé sur des mots, je pense qu'il faut que tous les intervenants jouent cartes sur table. C'est en faisant preuve de transparence que l'on comprend mieux les enjeux de chacun et que l'on arrive à des solutions concertées, avec une meilleure qualité et meilleure utilisation de la ressource.

Il faut poursuivre la recherche et maintenir le dialogue entre les entreprises et organismes impliqués, dans les actions à poser sur les infrastructures urbaines, afin de trouver de nouvelles façons de faire dans des contextes économiques, politiques et d'affaires qui sont continuellement en mouvance.

Conscient de ces réalités, soyez assurés que le CERIU vous offre la possibilité de faire parti d'une équipe où la communication, la collaboration et la concertation font parties du vocabulaire qui anime les réflexions et les réalisations de ses diverses tables de concertation que sont les conseils permanents.

Florent Memme,
ing.MBA
Ambassadeur du CERIU



Il faut poursuivre la recherche et maintenir le dialogue entre les entreprises et organismes impliqués, dans les actions à poser sur les infrastructures urbaines, afin de trouver de nouvelles façons de faire dans des contextes économiques, politiques et d'affaires qui sont continuellement en mouvance.

Les avantages de faire partie d'une telle équipe :

- C'est un réseau de relations professionnelles que vous découvrirez.
- Un climat de confiance entre les intervenants.
- De l'information privilégiée dans les différents secteurs technologiques et autres.
- Un réseau de contacts privilégiés.
- Des activités régionales qui vous permettront d'échanger sur différents sujets.
- Des projets d'expérimentation et des nouvelles technologies.
- Une valeur ajoutée pour l'organisation.

En plus de ces quelques avantages il y a aussi des activités telles que :

- Des conférences techniques.
- Des tables rondes.
- INFRA, un congrès annuel sur la gestion des infrastructures, dont la thématique 2002 porte sur l'avancement des travaux du Guide technique national des infrastructures. ●

Si vous êtes intéressés à faire partie d'une équipe dynamique avec des services personnalisés, n'hésitez pas à communiquer avec M. Serge Boileau, ing., M.Gest., au (514) 848-9885.

Invitation toute spéciale aux régions



On attend de vos nouvelles!

Le comité des communications de l'ATPA-chapitre du Québec invite tout spécialement les régions à lui faire parvenir toute nouvelle reliée aux départements de travaux publics à travers la province. Les pages du PublicAction vous sont ouvertes.

La date de tombée pour le prochain numéro du PublicAction qui paraîtra à l'été est le 7 juin 2002.

Produits de signalisation

Kalifix

Bolard cyclo-pédestre

Accessoires

- Sécuritaire
- Économique
- Support cédant sous impact
- Installation permanente ou temporaire
- Conforme aux normes du ministère des Transports du Québec (N.C.H.R.P. 350)

Goupille

Poteau de Signalisation routière

Manchon

ARRÊT

Kalitec SIGNALISATION

Sans frais : 1-888-788-4747
Région : 450-664-4414
Courriel : info@kalifix.com

Visite de M. Thomas de Maio, directeur de la région #1 de l'APWA

DANS L'ORDRE HABITUEL,
NOUS RECONNAISSONS
MM. MICHEL FRENETTE,
THOMAS DE MAIO ET
JEAN-GUY COURTEMANCHE.



Le 19 février dernier, le Conseil d'administration de l'ATPA a été honoré de la présence de M. Thomas De Maio qui s'est joint à nous durant la séance qui s'est tenue à Montréal-Nord.

M. De Maio est le directeur de la Région # 1 de l'APWA qui regroupe les chapitres du Québec, des Maritimes, de la Nouvelle-Angleterre, du Maine et de Terre-Neuve et Labrador. Rappelons que les 67 chapitres de l'APWA sont regroupés sous neuf régions.

C'est dans le cadre de sa visite annuelle des chapitres dont il est le représentant que M. De Maio est venu nous rencontrer. Il en a profité pour nous féliciter pour notre bon travail et notre dynamisme bien reconnu à l'échelle de l'APWA.

M. De Maio convoite le poste de President-Elect au sein de l'APWA. Notre chapitre a déjà transmis aux personnes concernées de l'APWA notre recommandation voulant que soit retenue sa candidature. Le cas échéant, nous recommandons qu'il maintienne son poste de Directeur de la Région # 1.

Nous lui souhaitons bonne chance et espérons qu'il réussira à obtenir le poste désiré.



Les professionnels des travaux publics vous regardent !

**En l'an 2002
je m'annonce dans Le PublicAction**

Pour rejoindre une clientèle ciblée, le PublicAction est le véhicule idéal pour une visibilité exceptionnelle de vos produits et services

Profitez de nos nouveaux tarifs en promotion.

Jusqu'à 25% de rabais sur notre tarification régulière pour quatre parutions!

Informez-vous sur nos forfaits en communiquant avec Micheline Lalande au secrétariat de l'ATPA-chapitre du Québec au (514) 282-3820.

Les produits WACHS distribués par

Nouveau



Nouveau

Manipulateur de vannes POW-R-DRIVE II



- Électrique
- Hydraulique
- Pneumatique

Clé de vannes et de bornes d'incendie à rochet avec compteur



Manipulateur de vannes TM-7 Monté sur camion ou sur remorque



33, rue Huot
Notre-Dame de L'Île Perrot (Québec)
J7V 7M4

Tél. : (514) 453-6910

1-800-463-9743

Fax : (514) 453-6370

www.stelem.com

Le colloque annuel de l'ATPA 2002

MIEUX SAVOIR POUR MIEUX ACCOMPLIR



Il y a au moins 15 excellentes raisons de s'inscrire au colloque 2002 de l'ATPA-chapitre du Québec qui aura lieu à Magog-Orford du 27 au 30 août 2002.

En avez-vous déjà dressé la liste pour vous en convaincre ?



Vous assistez au colloque pour :

1. Profiter de votre réseau de contacts avec des collègues.
2. Assister aux conférences d'experts en provenance de toutes les sphères du domaine des travaux publics.
3. Prendre le temps de partager votre expertise avec d'autres professionnels.
4. En apprendre davantage sur les derniers développements technologiques de l'équipement.
5. Sauver du temps et de l'argent en ayant sur place tous les fournisseurs dont vous avez besoin.
6. Rencontrer en terrain neutre des représentants en biens et services.
7. Faire partie d'un groupe qui connaît à fond le domaine des infrastructures.
8. Rencontrer les représentants et les consultants du secteur privé en provenance de tous les secteurs touchant les travaux publics.
9. Trouver facilement et rapidement des informations pertinentes sur une foule de sujets.
10. Aller chercher les meilleures idées et innovations pour ensuite les appliquer dans votre milieu de travail.
11. Se procurer des informations techniques essentielles.
12. Trouver des idées favorisant la résolution de problèmes.
13. Trouver les personnes qui sont en mesure de répondre à vos questions.
14. Parler du métier avec des gens qui comprennent vraiment vos problèmes.
15. Ouvrir de nouvelles voies sur le plan professionnel pour construire l'avenir.

Pour obtenir plus d'information, communiquer avec M. Jean-Guy Courtemanche, Directeur du comité organisateur au (514) 430-7040.



L'A.T.P.A. s'associe à la réussite

- ✓ Vous avez le statut d'étudiant permanent.
- ✓ Vous êtes inscrit au niveau collégial ou universitaire.
- ✓ Vous avez terminé une session.
- ✓ Vous avez un parent membre de l'A.T.P.A.

Vous êtes donc admissible à la bourse de 1 000 \$ offerte par l'A.T.P.A. pour vous aider dans vos études.

Faites-nous parvenir votre C.U. avant le 2 août 2002 ainsi qu'une copie de votre relevé de notes et l'A.T.P.A. remettra une bourse de 1 000 \$ au gagnant lors de son colloque annuel.

A.T.P.A., BOURSE ÉTUDE
500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 900
Montréal (Québec) H3A 3C6

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec Robert Martineau au (450) 461-8041 ou à voirie@ville.saint-basile-le-grand.qc.ca

L'A.T.P.A. est fière de s'associer à l'innovation

**Vous êtes membre de l'A.T.P.A.
et avez innové dans votre secteur d'activité.**

Faites-nous parvenir avant le 2 août 2002 une courte description de votre innovation ainsi qu'une photo si possible et l'A.T.P.A. remettra au gagnant une bourse de 1 000 \$ lors de son colloque annuel.

A.T.P.A., BOURSE ÉTUDE
500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 900
Montréal (Québec) H3A 3C6

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec Robert Martineau au (450) 461-8041 ou à voirie@ville.saint-basile-le-grand.qc.ca